

**SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2018**

DELIBERATION N° 16

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 22  
Votants : 28

Pour : 28  
Contre : /  
Abstentions : /

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 11 septembre 2018

**Objet :**  
**Electrification rurale**  
**- Programme**  
**« Syndical**  
**Esthétique**  
**(Communes**  
**Urbaines) 2018 »**  
**Approbation du**  
**projet et du**  
**financement de la**  
**part communale -**  
**Affaire n° 17EF012**

Membres présents : F. GONZALEZ, L. DARRIBEROUGE, G. LASSABE, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, P. ACEDO, M. EVENE, MA THEBAUD, JD BONNOME, JM BAGNERES PEDEBOSCQ, S. PUYO, C. DUFOUR, A. VALOT, C. DUPIN, AM BARTHE, J. DARRIGADE, MJ ESPIAUBE, J. DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. MARTIN, F. MARTINEZ, F. DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : UA. DEL PRADO (pouvoir à MA THEBAUD), C. ORDONNES (pouvoir à C.DUFOUR), M.LORDON (pouvoir à F.GONZALEZ), G. MOSCHETTI (pouvoir à J. BONNOME), A. LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES PEDEBOSCQ), C.LOUSTALET (pouvoir à JP CRESPO)

Membre absent n'ayant pas donné procuration : G.ELGART

Secrétaire de séance : MJ ROQUES

Monsieur Patrick ACEDO, Adjoint, informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au Syndicat d'Energie des Pyrénées Atlantiques de procéder à l'étude des travaux de l'enfouissement des réseaux rue Séverin Latappy en contrebas du Collège jusqu'au croisement avec la rue du Barthassot.

Monsieur le Président du Syndicat d'Energie a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'entreprise ETPM.

Monsieur Patrick ACEDO précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale « Syndical Esthétique (Communes Urbaines) 2018 » et propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré,

. **Décide** de procéder aux travaux, ci-dessus désignés et charge le Syndicat d'Energie de l'exécution des travaux.

. **Approuve** le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

. Montant des travaux TTC	228 976,50 €
. Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	22 897,66 €
. Actes notariés	1 380,00 €
. Frais de gestion du SDEPA	7 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b><u>260 754,16 €</u></b>

. **Approuve** le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :

. Participation Syndicat	72 000,00 €
. T.V.A. préfinancé par le SDEPA	41 979,03 €
. Participation/Commune à financer par emprunt par le syndicat	139 275,13 €
. Participation/Commune aux frais de gestion (fonds libres)	7 500,00 €
<b>TOTAL :</b>	<b><u>260 754,16 €</u></b>

La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux.

. **Accepte** l'éventuelle servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal.

Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 18 septembre 2018  
Le Maire,  
Francis GONZALEZ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 24/09/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 24/09/2018